

# Évaluation des structures médicosociales et sociales

## QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : QALMS01A



### Compétences visées

*L'évaluation de votre établissement ou service est conduite en tenant compte des exigences de la HAS et du COFRAC, mais aussi de la culture, de l'organisation interne et de ses contraintes*

---

## Objectifs et contenus



### **Phase 1 : PRÉPARATION DU PROJET DE LA VISITE D'ÉVALUATION**

#### **Prendre contact avec la structure et organiser la visite**

- Les échanges préparatoires afin de définir un planning de visite (téléphone, Teams, Zoom...) :
  - le profil de l'établissement : secteur, type de structure, population accueillie,
  - le nombre et les méthodes d'évaluation qui seront utilisées,
  - les documents à partager : projet d'établissement, organigramme, bilans des évaluations internes et externes précédentes, autoévaluation éventuelle...
- La définition du calendrier de visite.
- Les attentes particulières : documents à mettre à disposition, entretiens à prévoir (usagers, professionnels)...
- Les grilles issues de Synaé.



### **Phase 2 : VISITE D'ÉVALUATION**

#### **Réaliser les évaluations nécessaires pour apprécier la dynamique d'amélioration de la qualité de la structure**

- La réunion d'ouverture avec la présentation du déroulement de la visite.
- Le choix des accompagnés traceurs :
  - le consentement et la validation finale des personnes à rencontrer,
  - les dernières adaptations du planning.
- La réalisation des évaluations selon les 3 méthodes de la HAS ; Accompagné traceur, Traceur ciblé, Audit système :
  - les entretiens,
  - les observations,
  - l'étude des documents.
- Le débriefing avec l'équipe de direction (en fonction de la durée de l'évaluation).
- La restitution.



### **Phase 3 : clôture**

#### **Témoigner de la dynamique de la structure au travers du rapport**

- Les échanges finaux afin de compléter le rapport :
  - les précisions ou les éléments de preuves complémentaires,
  - la validation des points constatés.
- La saisie des données dans Synaé dans les 15 jours suivant la visite :
  - la cotation,
  - les éléments factuels,
  - les conclusions.
- L'accessibilité et la diffusion du rapport.

## Méthodes

Les méthodes reposent sur le manuel, référentiel et guides proposés par la HAS.

## Personnes concernées

Personnel de structure médicosociale, sociale.

## Valeur ajoutée

Nos évaluateurs sont sélectionnés sur la base de leur expérience dans le secteur médicosocial et/ou social mais également sur leurs valeurs et leurs postures. Spécialistes de votre secteur, ils suivent un processus de qualification et sont évalués par les établissements qui nous ont déjà fait confiance.

## Pré-requis

Aucun

## À noter

La durée de la démarche dépend de la taille de la structure, de ses activités et de sa couverture géographique.

Mise à jour le : **28/05/2024**